

Pépinière d'entreprise agricole
dans le domaine de la production
maraichère biologique

Des terres à cultiver !
tarri da cultivà



CAPA
PAESI D'AIACCIU

Paesi d'Aiacciu



La CAPA crée sur son territoire une pépinière d'entreprise agricole : c'est une première en Corse. Ce dispositif novateur permettra à des porteurs de projets qui souhaitent en priorité s'installer en agriculture biologique de tester le maraîchage en bénéficiant d'un accompagnement et de matériel pour une durée de 1 à 3 ans sur une parcelle « mise à disposition » par la Ville d'Ajaccio. La Communauté d'Agglomération a choisi de proposer cette expérimentation avec l'appui du réseau national des « Espaces test agricole » RENETA pour répondre à une véritable attente du monde agricole sur son territoire.

Un espace test, pourquoi faire ?

Le test d'activité agricole consiste à développer une activité de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée (1 à 3 ans), et dans un cadre qui réduit la prise de risque.

Le test d'activité met à disposition :

- Un cadre légal d'exercice d'une activité
- Des moyens de production
- Un dispositif d'accompagnement adapté au porteur de projet
- Un réseau de partenaires locaux





Dans le cadre de cet espace test agricole, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien permet la mise en culture de 11 275 m² de foncier sur la commune d'Ajaccio, en faveur d'un « entrepreneur à l'essai ». L'espace doit permettre d'accueillir entre 1 à 4 maraîchers. Il y aura donc une mutualisation des espaces d'accueil et du matériel avec des règles d'entretien. Une partie du terrain sera consacrée à la plantation d'arbres fruitiers anciens collectés sur le territoire du Pays Ajaccien.

Acquérir un savoir-faire sur le terrain

Ce test « grandeur nature » s'adresse à des porteurs de projets qui souhaitent en priorité s'installer en agriculture biologique, mais qui ressentent le besoin de mesurer concrètement la faisabilité technique et économique, ou tout simplement de mûrir leur projet professionnel. Ce dispositif leur permet également de vérifier l'adéquation entre leur projet de vie et leur projet professionnel. Durant le « test », ils bénéficient d'un accompagnement humain et technique qui leur permettra de conforter des compétences et des savoir-faire.



« Ils répondent à un besoin. On assiste depuis quelques années à une évolution des profils des nouveaux agriculteurs. Nombreux sont ceux qui s'installent hors-cadre familial et qui ont donc besoin d'un accompagnement. C'est dans le but de répondre aux attentes de ces nouveaux porteurs de projets que nous avons souhaité

En bref

Cet espace test concerne les porteurs de projets qui souhaitent en priorité s'installer en agriculture biologique, mais qui ressentent le besoin avant :

- De mesurer concrètement la faisabilité technique et économique
- De mûrir leur projet professionnel
- De vérifier l'adéquation entre leur projet de vie et leur projet professionnel
- De bénéficier d'un accompagnement humain, technique et comptable
- De conforter des compétences et des savoir-faire

Profil : public sans emploi ou à la recherche de réorientation professionnelle

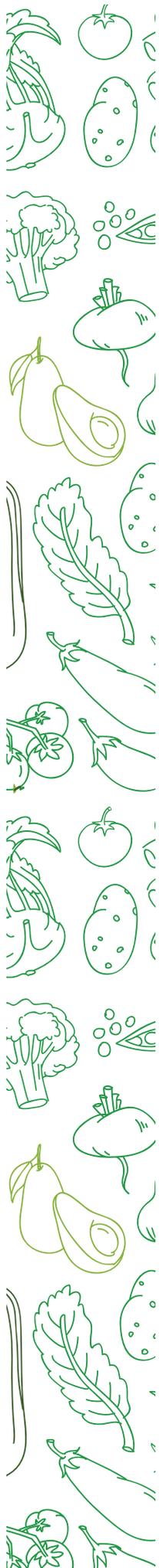


En bref

Sont mis à disposition et en commun pour l'exercice de l'activité :

- Une parcelle de 11 275 m²
- Une parcelle de 9 190 m² (dont une partie du terrain sera consacrée à la plantation d'arbres fruitiers anciens collectés sur le territoire du Pays Ajaccien).
- Des composteurs
- Des clôtures électriques ainsi qu'un portail seront fournis au testeur, qui devra les installer sur site, et s'occuper du changement des batteries toutes les 2 semaines.
- Un système d'irrigation avec utilisation de l'eau agricole.
- Une convention multipartite précisera les conditions de mise à disposition des éléments cités plus haut, ainsi que les engagements de chacune des parties.





mettre en place ce dispositif d'apprentissage novateur qu'est le test d'activité agricole ». **1^{er} Vice-Président de la CAPA Xavier Lacombe, délégué au Développement Économique et Culturel en milieu rural, et Maire de Peri.**



Murir un projet professionnel

« Les porteurs de projet sélectionnés pourront tester le maraîchage durant 1 à 3 ans sur un terrain agricole de 2 hectares, mis à disposition par la Ville d'Ajaccio, clôturé et alimenté en eau agricole ». En parallèle, la CAPA finance des prestations d'accompagnement via un réseau d'acteurs locaux qui sont parties prenantes de cette expérimentation. « Sur une des parcelles «test», nous mettrons également en valeur le travail entrepris avec l'association Tempi fà et la Pépinière de Castellucci qui vise à recenser des espèces anciennes de fruitiers en Pays Ajaccien. Les greffons récoltés ont par ailleurs permis à la pépinière de reproduire des fruitiers que nous souhaitons intégrer à notre espace-test agricole pour qu'il puisse devenir un lieu d'apprentissage technique et culturel ». **Selon Xavier Lacombe**

Etre accompagné pour réussir

Le porteur de projet teste son activité grandeur nature sans avoir à s'engager. Grâce au réseau d'accompagnement local et notamment aux prestations conduites par A PROVA et PETRA PATRIMONIA (boutique de gestion), le testeur bénéficiera d'un statut permettant d'assurer l'ensemble des obligations légales, la commercialisation et la



gestion comptable. Il sera bien entendu à la fin accompagné dans son installation définitive.

✓ **Accompagnement «projet/comptabilité/gestion»**

Plusieurs types d'actions sont menées afin de définir avec le porteur de projet les objectifs du test d'activité (mode de production, débouchés de commercialisation, organisation du travail, prévisionnel d'activité et formations complémentaires...), la préparation à envisager avant l'entrée en test d'activité et les modalités d'appui à entrevoir cet accompagnement devra permettre d'identifier les financements mobilisables par le porteur de projet.

→ **Partenariat mobilisé :**

- A PROVA
- PETRA PATRIMONIA

✓ **Accompagnement «technique de maraichage» :**

Il s'agit de réaliser un prévisionnel de culture pour la phase de test et de prévoir les besoins du porteur de projet pour la première saison de culture.

→ **Partenariat mobilisé :**

- Fabien TOURNAN de l'association Lustincore, spécialiste de la permaculture
- CPIE en accompagnement de maraichage classique
- Le Lycée Agricole de Sartène
- L'association Calendula pour les graines et semis
- Interbio

✓ **Accompagnement «insertion dans le milieu socio-professionnel – confrontation au mode de vie et tutorat »**

Les accompagnants «insertion dans le milieu socio-professionnel – confrontation au mode de vie et tutorat » doivent travailler de concert avec les accompagnants «projet» et «techniques de maraichage» et ce afin de favoriser la mise en relation du porteur de projet avec les exploitants locaux ainsi que son insertion dans le milieu socio-professionnels local. Cette mise en relation pourra prendre la forme de tutorat individuel ou de chantiers collectifs.

→ **Partenariat mobilisé :**

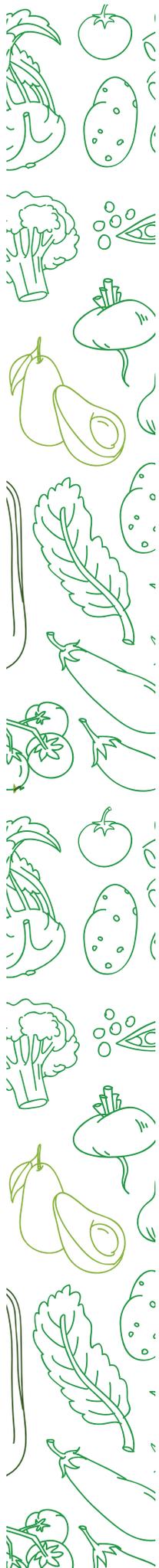
- Chambre d'agriculture de Corse-du-Sud
- Le Lycée Agricole de Sartène

↳ **En bref**

Le testeur bénéficiera d'un accompagnement adapté, défini selon les besoins du projet:

- Accompagnement global du test.
- Accompagnement technique maraichage.
- Accompagnement à la gestion/comptabilité.
- Accompagnement techniques commerciales débouchés en restauration scolaires
- Accompagnement à l'entrée et à la sortie de test (recherche de foncier / installation).





✓ **Accompagnement «accès au foncier» :**

Il s'agit d'accompagner individuellement le porteur de projet à élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'accès au foncier, avec un suivi et un appui individuel à la recherche de foncier et la mise en lien avec des opportunités foncières repérées et adaptées à la culture maraîchère pour la préparation en sortie de test d'activités.

→ **Partenariat mobilisé :** La SAFER

✓ **Accompagnement renforcé «freins périphériques» 16/25 ans et les Jeunes Agriculteurs :**

C'est un accompagnement du jeune de 16 à 25 ans dans le cadre de son projet professionnel qui consiste à :

- Une prospection et une information des candidats potentiels sur le dispositif
- Un appui méthodologique à la constitution du dossier de candidature
- Une aide à la perception d'une aide financière au démarrage pour l'acquisition des semences pour les 16-25 ans uniquement
- Une aide à la formation (financement de formation soumis à conditions) pour les 16-25 ans uniquement
- Une aide à la mobilité (financement de permis de conduire et/ou prise en charge des frais de déplacement soumis à condition de ressources) pour les 16-25 ans uniquement
- Un soutien et un accompagnement des jeunes en cas de problématiques santé-logement-citoyenneté... pour les 16-25 ans uniquement
- Un accompagnement global des jeunes vers leur autonomie.

→ **Partenariat mobilisé :**

- La Mission Locale
- Les Jeunes Agriculteurs



✓ **Mise à disposition de bureaux ou de salle de réunion**

→ **Partenariat mobilisé** : La SPL M3E

Vivre de son activité

Les testeurs pourront dès que ce sera possible commercialiser leurs produits. Ils auront accès au marché de la ville d'Ajaccio via le partenariat CAP avec la ville et la chambre d'agriculture, mais aussi à quelques casiers du distributeur automatique réfrigéré que nous souhaitons installer sur la future ZAE de Mezzana.

Un distributeur automatique réfrigéré est un dispositif assez avantageux pour les producteurs et les consommateurs :

- Gain de temps pour la vente et l'achat (ouvert 24h/24 et 7j/7) ;
- Machine polyvalente pouvant accueillir des produits variés (frais ou secs) ;
- Utilisation simple, entretien facile et rapide ;
- Possibilité de placer les distributeurs où on le souhaite, voire les déplacer.

C'est l'outil idéal pour raccourcir les distances entre producteurs et consommateurs. Certains exploitants pourront également prendre les commandes via un site internet, il leur suffira de prévenir le lien de la réalisation de la commande et d'expédier par SMS le code permettant d'ouvrir son casier le lendemain. En temps réel, l'exploitant est averti de l'achat par SMS, ce qui lui permet, le cas échéant de venir recharger son distributeur automatique.

« Ces espaces test sont l'un des «projets novateurs» mené par l'Agglomération en matière de développement économique du monde rural. « La CAPA souhaite être une agglomération porteuse d'une agriculture innovante. Cela passe notamment par encourager l'installation en agriculture, par le biais d'un espace test agricole permettant à des porteurs de projet d'expérimenter leur future installation dans un cadre sécurisé, mais aussi de soutenir la valorisation et la commercialisation des produits agricoles de qualité». Un projet global, dont les «espace test» sont l'une des pierres à l'édifice ».

selon Xavier Lacombe





► Toutes les infos sur

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Immeuble Alban, Bât G, 18 rue Antoine Sollacaro

20000 AJACCIO

Mail : mission-rurale@ca-ajaccien.fr

Tél : 04 95 52 95 00.

<https://www.ca-ajaccien.corsica/candidatures-pour-un-espace-test-agricole/>